

## Chantier. La pointe de Lostmarc'h restaurée

Publié le 25 novembre 2018 à 16h44

VOIR LES COMMENTAIRES



La fréquentation du site entraînant une érosion des levées de terre et les cheminements au bord des falaises friables pouvant présenter un risque pour le public, le Conservatoire du Littoral, propriétaire des lieux, après consultation d'un archéologue, a proposé de canaliser le public aux abords des retranchements. (DR)

La pointe de Lostmarc'h, un site d'un grand intérêt archéologique, a récemment été restaurée à l'initiative du Conservatoire du littoral. « Le site témoigne d'une occupation ancienne du littoral armoricain : on y décèle la présence de sépultures d'époque néolithique (dolmens ou allées couvertes) et, surtout, un oppidum de l'Âge du Fer décrit, depuis 1876, comme étant un site fortifié. C'est un retranchement constitué de deux talus précédés de deux fossés, le reste du périmètre étant défendu par la mer et les falaises. Il pourrait donc avoir servi de refuge momentané en cas d'agression, ce qui justifie sa désignation de Kastell Lostmarc'h en breton. La présence d'autres sites du même type à proximité (Kastell Inizig, Kastell Kerdreux, Kastell Dinn...) intrigue cependant et il se peut donc que l'on se méprenne sur la fonction exacte de ce site », explique Didier Cadiou, responsable des espaces naturels et du patrimoine pour la mairie de Crozon. La pointe de Lostmarc'h a toutefois été inscrite à l'Inventaire supplémentaire des Monuments historiques, le 27 mars 1980, et intégrée au réseau des 27 géosites de la réserve naturelle géologique de la presqu'île de Crozon en raison de présence de coulées de lave, témoins d'un volcanisme sous-marin daté de 448 millions d'années avant notre ère. Ces travaux, autorisés par le préfet du Finistère, ont été réalisés par la société Agsel, de Plougastel-Daoulas, qui a posé environ 300 m de monofil bas.

Retrouvez **plus d'articles**

Lostmarc'h